

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 27 septembre 2023**

---

Communication n° 30/09.2023

**Objet:** chantier du Pont-Levis – remplacement de la conduite d’eau potable et renouvellement de l’éclairage public

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Conseil communal a accordé, début 2022, à la Municipalité un crédit global de Fr. 213'100.00 pour entreprendre le remplacement de la conduite d’eau potable et le renouvellement de l’éclairage public à la rue du Pont-Levis, via le prévis n° 17/12.2021.

Ces travaux se sont déroulés entre mi-mars à début juin 2022. Ils sont terminés.

Le bureau d’ingénieurs hydrauliques Miaz & Weisser SA qui s’est occupé de ce chantier nous a transis les décomptes finaux.

Une économie de l’ordre d’un peu moins de 6% a été réalisée. Celle-ci est principalement due aux prix particulièrement compétitifs des différentes entreprises adjudicatrices et à l’absence d’imprévus importants, ceci malgré la pose d’une vanne d’arrêt supplémentaire et la construction de deux chambres de tirage.

A relever que nous avons reçu dernièrement une subvention de l’ECA d’un montant de Fr. 3'335.– pour le remplacement de la conduite d’eau potable et que la maison Signal nous a offert le travail complémentaire de marquage au sol dans le carrefour rue du Motty / rue du Pont-Levis, pour s’excuser du retard.

La Municipalité

Saint-Prex, le 27 septembre 2023/AG – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s’adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 740 40 75*